

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Basacote High K 9M

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
49 Avenue Georges Pompidou
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Elimination:**
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-2	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 10 - < 45
Sulfate de cuivre	7758-98-7 231-847-6 01-2119520566-40	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Acute Tox. 4; H302	<= 0,25
Tétraborate de disodique penta-hydraté	12179-04-3 215-540-4 01-2119490790-32	Repr. 1B; H360FD Eye Irrit. 2; H319 Limites de concentrations spécifiques : Repr. 1B ; H360FD : C ≥ 6,5 %	<= 0,2

Le Tétraborate de disodium pentahydrate est sur la liste des substances candidates SVHC ; décision n°ED/30/2010

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants : Méthémoglobinémie

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Risques : Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique. Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse
Poudre chimique sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes d'azote (NO_x), Ammoniac.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Conserver hors de la portée des enfants.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de la chaleur. Protéger de toute contamination. Protéger de l'humidité.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des acides forts. Conserver à l'écart des bases fortes. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances réagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.
- Humidité : Conserver dans un endroit sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
tétraborate de disodique pentahydraté			3 mg/m ³	DE TRGS 900
Catégorie valeur limite maximale	8;(II)			
Information supplémentaire	AGS, La valeur de seuil est basée sur le contenu de l'élément du métal correspondant. Quand il y a respect des valeurs de la VLEP et de la tolérance biologique, il n'y a aucun risque de nuire à l'enfant à naître.			
		Valeurs limites d'exposition	0,5 mg/m ³ (Borate)	DE TRGS 900

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Catégorie valeur limite maximale	2;(l)			
Information supplémentaire	AGS, La valeur de seuil est basée sur le contenu de l'élément du métal correspondant. Quand il y a respect des valeurs de la VLEP et de la tolérance biologique, il n'y a aucun risque de nuire à l'enfant à naître.			
			1 mg/m3	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles
Sulfate de cuivre			1 mg/m3 (sous forme de Cu)	MAK (D)

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 :

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Nitrate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Effets spécifiques	36 mg/m3
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets spécifiques	5,12 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Ingestion	Effets spécifiques	2,56 mg/kg p.c./jour
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Inhalation	Effets spécifiques	8,9 mg/m3
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Nitrate d'ammonium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : En présence de poussières, lunette masque avec protection latérale (conforme à la norme EN 166).
- Protection des mains : Port de gants (Néoprène ou nitrile conforme à la norme EN 374).
- Protection de la peau et du : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

corps

Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143)
Filtre P1

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : solide

Couleur : divers

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 5, Concentration: 100 g/l (20 °C)

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : Non pertinent

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure : Non explosif

Limite d'explosivité, inférieure : Non explosif

Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative : Non applicable

Densité relative : Non applicable

Masse volumique apparente : env. 1.150 kg/m³

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Température de décomposition : env. 130 °C

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Le produit est susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique.

Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Se décompose par chauffage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances réagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx) Ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Composants :

Nitrate d'ammonium :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l
Méthode: Pas d'information disponible.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Tétraborate de disodique pentahydraté :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.200 - 3.400 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,0 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Sulfate de cuivre :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 300 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit :

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: non irritant

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: non irritant

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Sulfate de cuivre :

Evaluation: Irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit :

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: non irritant

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritant

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Espèce: Lapin
Evaluation: Irritant
Résultat: Irritation modérée des yeux

Sulfate de cuivre :

Evaluation: Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit :

Résultat: non sensibilisant

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Type de Test: Test de Buehler
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit :

Génotoxicité in vitro : Remarque : Donnée non disponible

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes

Cancérogénicité

Produit :

Remarque : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Espèce: Rat

Remarque : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Cancérogénicité - Evaluation : Une classification comme cancérigène n'est pas possible avec les données disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Produit :

Effets sur la fertilité : Remarque : Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarque : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat. Remarque : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat. Remarque : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Lors des essais sur animaux, le risque d'altération de la fertilité est apparu seulement après administration de très fortes doses de cette substance.
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit :

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit :

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Espèce: Rat

NOAEL: > 1.500 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 28 d

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Espèce: Rat
NOAEL: = 256 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 52 w
Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat
NOAEL: >= 185 mg/kg
Voie d'application: Par inhalation
Durée d'exposition: 2 w
Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

Expérience de l'exposition humaine

Produit :

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

Information supplémentaire

Produit :

Remarque : Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants :

Nitrate d'ammonium :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr

Tétraborate de disodique pentahydraté :

Toxicité pour les poissons : CL50 (limande): 74 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 242 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les algues : CE10 (Scenedesmus subspicatus): 24 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Sulfate de cuivre :

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo sp.): 0,1 - 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,024 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit :

- Biodégradabilité : Remarque : Donnée non disponible

Composants :

Nitrate d'ammonium :

- Biodégradabilité : Remarque : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit :

- Bioaccumulation : Remarque : Une bioaccumulation est peu probable.

Composants :

Nitrate d'ammonium :

- Bioaccumulation : Remarque : Une bioaccumulation est peu probable.

- Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

12.4 Mobilité dans le sol

Produit :

- Mobilité : Remarque : Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

- Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarque : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit :

- Evaluation : Remarque : Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit :

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

Information écologique supplémentaire : L'information se rapporte au composé principal.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.




RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.
Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID	ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 2071	UN 2071	UN 2071	UN 2071
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	NON SOUMIS	AMMONIUM NITRATE BASED FERTILIZER <i>(UNIQUEMENT EN VRAC ou SANS EMBALLAGE)</i>	AMMONIUM NITRATE BASED FERTILIZER EMS : F-H, S-Q	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	NON SOUMIS	Classe : 9 Etiquette : 9 	Classe : 9 Etiquette : 9 	Classe : 9 Label : 9 
14.4 Groupe d'emballage	NON SOUMIS	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun		Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à	Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.			

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

prendre par l'utilisateur	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Rubrique ICPE : 4702-I

Le tétraborate de disodium pentahydrate (CE 215-540-4) est présent dans la liste des substances candidates en vue d'une autorisation (Annexe XIV de REACH) ; décision n° ED/30/2010.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Ox. Sol. : Matières solides comburantes
Repr. : Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit. : Irritation cutanée

Basacote High K 9M

Référence : FDS_923_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 30/03/2018

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.